

<b>Zeitschrift:</b>	Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
<b>Herausgeber:</b>	Office fédéral de topographie swisstopo
<b>Band:</b>	- (2025)
<b>Heft:</b>	47
 <b>Vorwort:</b>	Editorial
<b>Autor:</b>	Nicodet, Marc

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Editorial



Marc Nicodet

Chère lectrice, cher lecteur

Lors de l'élaboration des bases légales pour le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF), il y a une bonne vingtaine d'années, on partait dans l'inconnu, puisque c'est un tout nouvel outil qui était alors conçu pour renforcer la garantie de la propriété foncière en Suisse. Depuis lors, le cadastre RDPPF est devenu réalité, il a grandi et a fait sa place. De multiples expériences ont pu être accumulées et de nombreux points être clarifiés et affinés au fur et à mesure. Il a atteint une certaine maturité et quelques ajustements juridiques sont maintenant nécessaires pour préciser son rôle et renforcer encore son utilité. Vous trouverez dans cette édition de «cadastre» un article vous présentant tous les tenants et aboutissants de ces propositions d'adaptations juridiques, qui sont actuellement en consultation jusqu'à fin juin.

Les réflexions menées sur la valeur et la signification juridique des données du cadastre RDPPF ont été élargies aux géodonnées en général. Et c'est le résultat de ces analyses qui vous est présenté dans un autre article. Le sens et la portée de ces terminologies juridiques ne sont pas toujours aisées à saisir et à différencier et j'espère que cet article contribuera à clarifier certaines de ces notions utilisées sommes toutes assez fréquemment dans nos activités au sein du système cadastral helvétique.

La toute nouvelle vision de la mensuration officielle confirme d'ailleurs cette forte connexion avec les géodonnées en lien avec des processus juridiques. Si l'article en page 4 vous en dit plus sur le contenu de la vision, nous sommes impatients de savoir comment elle sera perçue par l'ensemble des acteurs et partenaires de la mensuration officielle suisse. La vision est en effet en consultation depuis le début du mois de mars, et c'est avec grand intérêt que nous attendons vos retours.

Vous aurez également l'occasion de dialoguer avec nous sur la version finalisée de cette nouvelle vision de la mensuration officielle, puisque nous allons venir vers vous pour vous la présenter et répondre à vos questions. Nous allons en effet réitérer entre septembre et novembre le tour de Suisse que nous avions fait à la fin du printemps 2023 et qui avait remporté un franc succès. Ce sera aussi l'occasion de vous faire part des premières expériences faites par les cantons pilotes dans l'introduction du nouveau modèle de géodonnées de la mensuration officielle DMAV. Notez déjà les dates, que vous trouverez en page 27, dans vos agendas!

Et puisque vous avez vos agendas ouverts, profitez d'y noter aussi, si ça n'est pas déjà fait, la journée portes ouvertes de swisstopo qui aura lieu le samedi 24 mai. Ce sera un plaisir pour nous de vous y rencontrer!

Je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro de cadastre, qui comprend, à côté des articles que j'ai mentionnés, de nombreuses autres informations en lien avec le système cadastral helvétique. Vous verrez ainsi que, même si notre système cadastral se doit d'être stable et fiable, cela ne l'empêche pas de se développer pour répondre au mieux aux nouvelles attentes de notre société.

Marc Nicodet

Responsable du domaine Mensuration  
swisstopo, Wabern  
[marc.nicodet@swisstopo.ch](mailto:marc.nicodet@swisstopo.ch)